



Objet : Conception et mise en ligne de cours

Cher (e) Collègue,

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier d'avoir eu confiance au Centre de Ressources Technologiques (CRTP) pour votre renforcement de capacité en TIC et en enseignement à distance. Nous renouvelons notre disponibilité à vous accompagner dans les initiatives prises pour innover vos stratégies d'enseignement.

Depuis le 21 avril 2014, le CRTP a démarré la signature des contrats de conception de cours en ligne. Cette activité concerne tout enseignant, intervenant dans le 1^{er} cycle (L1, L2, et L3) dans les facultés et écoles de l'UCAD.

Nous attirons votre attention que le cours à développer reste la propriété de l'enseignant, qui peut l'utiliser pour appuyer ses enseignements en présentiel ou le mettre à la disposition d'une formation à distance. Le premier objectif visé est que l'enseignant puisse continuer son cours au-delà des heures en présentiel en utilisant au maximum le virtuel. Le deuxième objectif étant de participer aux formations à distance dans le cadre d'un projet d'établissement de votre faculté ou école.

Nous invitons tous les enseignants qui interviennent dans le 1^{er} cycle (L1, L2, et L3) des facultés et écoles de l'UCAD à signer ce contrat. Les collègues engagés dans le programme seront motivés financièrement selon les normes définies par la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) (voir contrat de conception et cahier de charge en annexe).

Les contrats sont disponibles au secrétariat du CRTP (Ex. centre de calcul), ouvert tous les jours, de 9h à 12h (matin) et de 14h à 17h (après-midi).

Veuillez agréer, cher (e) collègue, l'expression de notre parfaite considération.

Le Directeur du CRTP

Pr. Ibrahima NIANG



PJ :

- 1- **Modèle de Contrat de conception de cours en ligne (accessible sur le site du CRTP)**
- 2- **Cahier de charge pour la conception de cours en ligne (accessible sur le site du CRTP)**